



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Olivier Deleuze, *Président* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, Tristan Roberti, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Cécile Van Hecke, Jos Bertrand, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Alfred Léon Godart, Gabriel Patrick Michel Persoons, Martin Thomas Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Simonne Renée Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 04.12.18

#Objet : Prestation de serment et installation des conseillers.#

Séance publique

Le Conseil,

Vu la Nouvelle Loi Communale, notamment les articles 4, 7, 80 et 81;

Considérant qu'aucun des élus repris ci-dessous n'a cessé de réunir les conditions d'éligibilité et ne se trouve actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par le code électoral bruxellois.

Chaque membre de l'assemblée prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la nouvelle loi communale, soit en français : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge"

Soit en néerlandais : "Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgische Volk".

Monsieur le Bourgmestre donne acte à chaque membre de sa prestation de serment et déclare successivement installé(e) en qualité de Conseiller(ère) communal(e) titulaire :

Alain WIARD, Philippe DESPREZ, Jan VERBEKE, Cécile VAN HECKE, Tristan ROBERTI, Odile BURY, David LEISTERH, Benoît THIELEMANS, Sandra FERRETTI, Cathy CLERBAUX, Martin CASIER, Alexandre DERMINE, Aurélie SAPA-FURAHA, Joëlle VAN DEN BERG, Laura SQUARTINI, Rachida MOUKHLISSE, Félix BOUDRU, Daniel SOUMILLION, Marie-Noëlle STASSART, Hang NGUYEN, Florence LEPOIVRE

Tous les conseillers communaux prêtent le serment en français à l'exception de Messieurs VERBEKE et SOUMILLION, qui prêtent serment en néerlandais et en français, de Mmes CLERBAUX, SAPA FURAHA & de Mrs THIELEMANS & CASIER qui prêtent serment en français et en néerlandais & de Mme FERRETTI qui prête serment en français, en néerlandais et en allemand.

Les élus désignés ci-dessus ayant prêté serment sont déclarés installés en qualité de conseillers communaux.

29 votants : 29 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

Le Président,
Olivier Deleuze

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 13 décembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze